

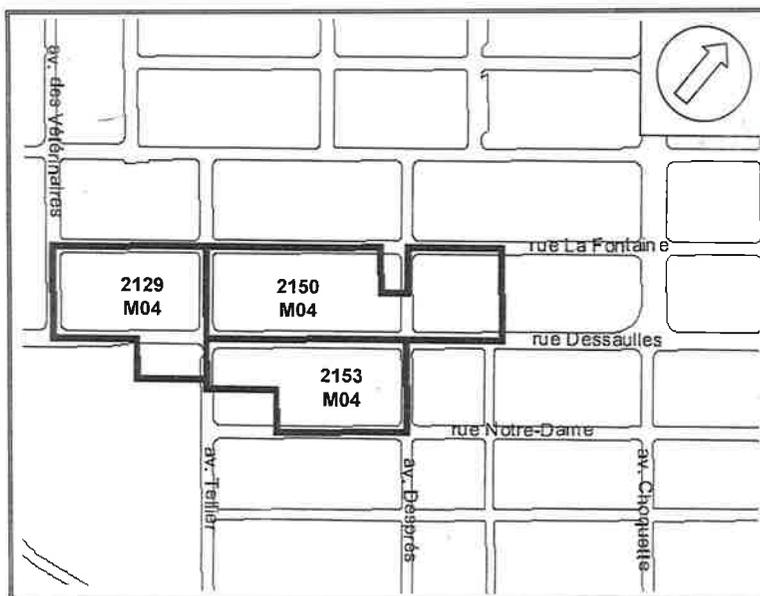
AVIS PUBLIC
AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE
RÈGLEMENT NUMÉRO 350-110
(District Hertel-Notre-Dame)

La soussignée donne avis public à l'effet que, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 350-110 par la résolution numéro 20-193 datée du 16 mars 2020 et conformément à la résolution numéro 20-293 adoptée le 19 mai 2020, le Conseil doit remplacer l'assemblée publique de consultation pour ce projet, par un appel de commentaires écrits, conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020.

Le règlement projeté aura pour conséquence, notamment, de permettre une vocation exclusivement commerciale au lot 1 966 193, situé à l'angle de la rue Dessaulles et de l'avenue Tellier.

Le règlement projeté vise à modifier le règlement d'urbanisme numéro 350 afin de créer la zone d'utilisation commerciale 2153-C-04 à même la totalité du territoire incluse dans la zone d'utilisation mixte 2153-M-04 et une partie du territoire incluse dans les zones d'utilisation mixte 2129-M-04 et 2150-M-04.

Les zones concernées 2129-M-04, 2150-M-04 et 2153-M-04 sont illustrées sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante :
<https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 3 juillet 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Web et également au bureau de la Greffière, à l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8317.

Saint-Hyacinthe, le 17 juin 2020



Me Hélène Beaulieu, notaire, OMA
Greffière